Résultats du concours « la Charente Libre vous donne la parole"

publié le 10/06/2013 - mis à jour le 14/12/2013

Descriptif :

Tout au long de l'année scolaire, le journal La Charente Libre a donné la parole aux collégiens et lycéens de Charente.

Sommaire :

- Résultats du concours « la Charente Libre vous donne la parole »

Ce mois de juin 2013, **« La Charente libre vous donne la parole »** se termine en beauté !

Tout au long de l'année scolaire, le journal La Charente Libre a donné la parole aux collégiens et lycéens de Charente.

Pour cette première édition de l'opération initiée par le **CDDP** et le **Clemi de Charente**, **cinq établissements** ont été retenus : les collèges de Chateauneuf, Mansle et Ruelle, le lycée Jean Monnet de Cognac et le lycée professionnel de Ruelle. Les élèves (plus d'une centaine) ont écrit des articles publiés de novembre à mars sur un **blog invité du journal en ligne de la Charente Libre** .

Portant sur l'actualité nationale, internationale ou locale, les articles ont mis en lumière une vraie capacité d'analyse de l'information et les prémices de belles écritures. Certains articles étaient enrichis de compléments audio ou vidéo apportant une réelle dynamique à ce blog.

Les lecteurs de la Charente Libre ne s'y sont d'ailleurs pas trompés puisque **le blog a été visité plus de 11 000 fois**.

Cette opération donnait lieu à un **concours visant à récompenser les meilleures publications**, les lauréats seront récompensés le **mardi 11 juin au siège du journal** en présence de la rédaction de la Charente Libre et des membres du CDDP et du Clemi Charente.

Devant le succès de cette opération, celle-ci **sera reconduite l'année prochaine et espère accueillir encore davantage d'établissements.**

Résultats du concours « la Charente Libre vous donne la parole »

- **La cagouille déchaînée** (collège Maurice Genevoix Chateauneuf) ;
- **Le club presse** (collège Norbert Casterert Ruelle) ;
- Elodie Bauchaud, Wendy Desbordes et Clémentine Ferrand (collège Alfred Renoleau Mansle) ;
- Bafodé Cissé et Aurélien Bellino(lycée professionnel Jean Caillaud Ruelle) ;
- Lucile Mesuron, Gabrielle Rapaud, Elsa Picard, Camille Lafond (lycée Jean Monnet Cognac).

Le jury a attribué une mention spéciale à :
Étienne Chauvet-Farenc (lycée Jean Monnet Cognac)
et
Rémi Boisseaud (collège Norbert Casteret Ruelle)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.